

Fiche Technique Détaillée

ULTRA CONCENTRE FACADE

TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRE pour MURS ET FACADES est un produit à base d'agents fongicides puissants. Une fois pulvérisé sur les dépôts verts ou moisissures, il ne laisse aucune trace ni pellicule sur les matériaux et n'en change ni l'aspect ni la couleur. TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRE s'utilise pour assainir tous les supports du bâtiment et détruire tous les types de micro-organismes courants.



SPÉCIFICITÉS DU PRODUIT

DESTINATIONS



Facades, Murs extérieurs

MATÉRIAUX ÉLLIGIBLES



- pierres naturelles et reconstituées,
- enduits minéraux à base de ciment ou de chaux,
- mortiers de ciment,
- bétons, briques
- Matériaux de parement, ardoise

INFORMATION ETIQUETTE

Le produit Traitement fongicide ultra concentré Facade étant similaire au produit générique: Traitement fongicide ultra concentré sols murs toitures façades, vous recevrez un bidon portant le nom du générique

CONSOMMATION



- 250 m² / L pour surfaces peu contaminées.
- 100 m² / L pour surfaces moyennement contaminées
- 50 m² / L pour surfaces très contaminées

CONSERVATION



Durée de conservation 2 ans.

APPLICATION

OUTILS REQUIS

Brosse, pinceau, pulvérisateur. Nettoyage des outils immédiatement à l'eau après application.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Si l'épaisseur de dépôts verts est importante, un grattage et un brossage préalables sont recommandés (brosse, karcher®).

MISE EN OEUVRE

DILUTION DU PRODUIT :

- Surfaces peu contaminées : Diluer 1L dans 49L d'eau pour traiter 250 m².
- Surfaces moyennement contaminées : Diluer 1L dans 19L d'eau pour traiter 100 m².
- Surfaces contaminées (volume de dépôts verts important) : Diluer 1L dans 9L d'eau pour traiter 50m².

Peut être dilué jusqu'à 20 fois dans l'eau dans selon la contamination. Homogénéiser une fois dilué.

- Appliquer le produit jusqu'à refus en imprégnant bien le support à traiter
- Laisser agir 3 à 4 jours puis broser les dépôts verts, algues, champignons résiduels et rincer à l'eau
- Dans le cas d'espèces particulièrement résistantes, renouveler l'application.
- Renouveler l'opération tous les ans dans des conditions normales d'entretien du support.
- Les surfaces destinées à rester à l'état brut seront traitées dès apparition d'une coloration. S'applique sur tous les supports : tuiles, béton, crépi, briques, matériaux de parement, façades en enduit de ciment, ardoise...).

RECOMMANDATIONS

- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Si vous désirez imperméabiliser le support ensuite, vous pouvez utiliser notre ARCAFUGE indépendamment.

Il est déconseillé d'appliquer un traitement fongicide et un imperméabilisant en même temps, nous avons fait les tests labo et les résultats sont très peu favorables. (L'imperméabilisant a une action trop légère pour être réellement efficace).

- Il est toujours recommandé de venir broser et rincer le support une fois l'action de TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRE effectué afin d'éviter toute tache sur le long terme.
- Ne pas appliquer par temps de pluie, de neige ou de temps venteux et par des températures supérieures à 35°C ou inférieures à 5°C

PROTECTION DU SUPPORT

Aucune

SÉCHAGE

- Séchage (20°C): 3 heures.
- Recouvrable: 3 à 4 jours. Le temps de séchage variera en fonction de la température, du taux d'humidité et de la circulation de l'air.



Aucun

SÉCURITÉ

Tenir hors de portée des enfants. Utiliser les équipements de protection individuelle. Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient: COMPOSE DE L'AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLE-C12-16 - ALKYLDIMETHYL, CHLORURES. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Veillez à toujours suivre les informations figurant sur l'étiquette du produit. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Dans le cas d'espèces particulièrement résistantes, renouveler l'application. Si l'épaisseur de dépôts verts est importante, un grattage et un brossage préalables sont recommandés. Emballage contenant du produit non utilisé : éliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Emballages vides : Eliminer l'emballage vide et rincé conformément aux prescriptions du règlement municipal de ces déchets. Ne pas réutiliser l'emballage après l'emploi du produit. COMPOSE DE L'AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLE-C12-16 - ALKYLDIMETHYL, CHLORURES (CAS: 68424-85-1), teneur massique de 50 % (m/m) dans le produit. TP02. TP10. Après l'application, ne pas toucher le support traité pendant 4 jours. Ne pas projeter sur les fleurs, les plantes ou le gazon.